

Nouméa, le 20 mars 2007

CIRCULAIRE

EXAMEN DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE - SESSION 2007

DANS LES SECTEURS DISCIPLINAIRES
ARTS, ENSEIGNEMENT EN LANGUE ÉTRANGÈRE DANS UNE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE ET
FRANÇAIS LANGUE SECONDE

vice-rectorat
Nouvelle-Calédonie

Division
des Examens et Concours

22 rue Dèzarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex

tel : (687) 26.61.70
fax : (687) 26.61.73

dexco@ac-noumea.nc

Références : Arrêté du 23 décembre 2003 et note de service n°2004-175 du 19/10/2004

OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS PAR DOSSIER :

du LUNDI 02 AVRIL au MERCREDI 02 MAI 2007 (16h00)

CONDITIONS REQUISES

La certification complémentaire est ouverte aux enseignants du 2nd degré, tant du public que du privé, titulaires ou stagiaires relevant du Ministère chargé de l'Éducation et aux enseignants du 1^{er} degré du privé, dans les options suivantes:

- arts : cinéma et audiovisuel, danse, histoire de l'art, théâtre,
- enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique,
- français

1 – Enseignant titulaire ou stagiaire en situation

L'inscription se fait au moyen d'un dossier joint ci-dessous qui doit être retourné pour le 02 mai 2007 accompagné d'un mémoire dactylographié de 5 pages maximum.

Ce mémoire devra préciser les titres et diplômes obtenus en France où à l'Étranger en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant, la participation à un module complémentaire suivi l'année de formation professionnelle à l'IUFM.

Il présentera d'autre part les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de travaux effectués à titre personnel ou professionnel, de sessions de formations auxquels le candidat a pu participer.

L'expérience qui lui paraît la plus significative fera l'objet d'un développement commenté.

2 – Stagiaire IUFM

Les stagiaires IUFM remettent leur dossier d'inscription au service de scolarité de l'IUFM.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que, quel que soit le motif invoqué, il n'est pas possible d'accepter un dossier après le 02 mai 2007 (le cachet de la poste faisant foi).

Pour le vice-recteur empêché
le secrétaire général du Vice-Rectorat

Michel GAGNAIRE

NP 3211-387



SAK

ANNEE 2007

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE

DU LUNDI 02 AVRIL AU MERCREDI 02 MAI 2007 (16h00)

2/2

Division
des Examens et
Concours

22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex
tel : (687)
26.61.70
fax : (687) 26.61.73

NOM:.....Nom de jeune fille:.....

PRENOMS:.....

Né(e) le :.....à :.....

Adresse :.....

Département :.....

SITUATION ACTUELLE :

1 – Enseignant titulaire du 2nd degré - de l'enseignement public
- de l'enseignement privé

2 – Enseignant titulaire du 1^{er} degré de l'enseignement privé

3 – Stagiaire en situation

Discipline enseignée :.....

Etablissement d'exercice :.....

.....

OPTION CHOISIE : (entourer l'option choisie)

1 – Arts : Options : cinéma/audiovisuel danse histoire de l'art théâtre

2 – Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique
langue choisie.....

3 – Français langue seconde

Le dossier est à retourner à la Division des Examens et concours, pour le 02 mai 2007 au plus tard, cachet de la poste faisant foi, accompagné du mémoire (en double exemplaire), arrêté de titularisation ou arrêté de nomination en tant que stagiaire.

A....., le.....

Signature,